



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
Room 100,  
167 Lombard Ave.  
Winnipeg  
Manitoba  
R3B 0T6  
Bid Fax: (204) 983-0338

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada -  
Western Region  
Room 100  
167 Lombard Ave.  
Winnipeg  
Manitoba  
R3B 0T6

<b>Title - Sujet</b> Microtome Cryostat	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> K4E21-160008/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> K4E21-160008	<b>Date</b> 2016-08-26
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$WPG-119-9940	
<b>File No. - N° de dossier</b> WPG-6-39057 (119)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-09-07</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Zdan, Tyler	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> wpg119
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (204) 509-5743 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (204) 983-7796
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Environment and Climate Change Canada, CWS 11455 Saskatchewan Drive, University of Alberta CW405 BioSciences Building Edmonton, AB, T6G 2E9	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**La modification 004 vise à répondre deux questions concernant la demande de soumissions K4E21-16008/A, comme suit :**

**Question 1 :** Hauteur de coupe réglable (volant manuel ou réglage électronique). Est-ce que ça signifie réglage automatique ou manuel ou autre?

**Réponse :** Afin de bien répondre à cette question et atténuer l'ambiguïté, la spécification 2.3 a été modifiée comme suit : « Coupe manuelle au moyen d'un volant. »

**Question 2 :** La Spécification 3.1 prévoit une épaisseur de coupe de 1 à 500 µm. Est-ce que vous accepteriez 1 à 300 µm?

**Réponse :** Oui. L'épaisseur de coupe désignée dans la Spécification 3.1 a été examinée et modifiée comme suit : « Épaisseur de coupe : 1 – 300 µm. »

**REMARQUE :** Aux fins de précisions, un nouveau tableau de conformité a été fourni dans la présente modification. Veuillez ignorer le tableau de conformité original, compris dans le document principal de demande de soumissions et veuillez plutôt consulter le nouveau tableau de conformité inclus dans la présente modification, à partir de la page 2. Cette matrice de conformité est entièrement à jour et tient compte des changements déterminés dans toutes les modifications précédentes (001 à 003).

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.**

**TABLEAU DE CONFORMITÉ – SPÉCIFICATIONS DE RENDEMENT OBLIGATOIRES MINIMALES**

<b>Exigence</b>	<b>Fabricant offert</b>	<b>Numéro de modèle offert</b>
Microtome cryostat		

<b>Article</b>	<b>Devis de performance</b>	<b>Spécification respectée?</b> Indiquer oui ou non	<b>Spécification de rendement offerte</b> Le soumissionnaire <u>doit</u> indiquer comment il respecte la spécification de rendement en l'inscrivant dans cette colonne	<b>Renvois</b> Dans cette colonne, les soumissionnaires doivent indiquer où cette spécification de rendement se trouve dans leurs documents à l'appui.
----------------	-----------------------------	--	--	---

**1 : Spécifications générales**

1,1	L'instrument doit être neuf (non utilisé précédemment à des fins de démonstration ou à titre de prêt). Il ne doit pas comprendre de pièces remises à neuf ou usagées.			
1,2	L'instrument doit être un modèle en production et ne doit pas être un prototype ou un modèle en développement.			
1,3	Le soumissionnaire doit être un fabricant d'équipement d'origine ou un revendeur autorisé de l'instrument qu'il offre au Canada. S'il est un revendeur autorisé, il doit en fournir la preuve.			

**2 : Spécifications physiques**

2,1	Orientation XY du spécimen avec rotation d'au moins 90° autour de l'axe des Z			
2,2	Plaques à congélation rapide fixées dans le compartiment à sectionnement.			
2,3	Coupe manuelle au moyen d'un volant.			

2,4	Base munie de roues pour faciliter le déplacement dans le laboratoire.			
2,5	Tension nord-américaine (120 V).			
2,6	Comprend l'utilisation de lames haut profil et bas profil.			

### 3 : Spécifications de rendement

3,1	Épaisseur de coupe : 1 – 300 µm.			
3,2	Température minimale de la chambre/échantillon de refroidissement : -35 °C.			

### 4 : Documentation et manuels

4,1	L'entrepreneur doit fournir au moins un (1) manuel d'utilisation et tout autre matériel de référence pertinent. La documentation doit être en anglais.			
-----	--	--	--	--

### 5 : Livraison et pose

5,1	L'entrepreneur doit effectuer la livraison FOB et la pose au plus tard le 31 octobre 2016.			
5,2	L'installation doit être vérifiée par un utilisateur désigné (ou un représentant autorisé) du ministère client. L'utilisateur désigné confirmera que l'instrument est en parfait ordre de marche.			
5,3	L'entrepreneur est responsable de l'enlèvement/de l'élimination de tout déchet produit pendant la livraison et l'installation.			

### 6 : Formation

6,1	L'entrepreneur doit fournir de la formation sur place dans un délai de 30 jours suivant la livraison et la pose.			
6,2	La formation doit porter sur tous les aspects mis en cause habituellement dans l'utilisation quotidienne de l'instrument.			
<b>7 : Garantie et entretien</b>				
7,1	L'entrepreneur fournira une garantie exhaustive de 1 an débutant à la date de l'acceptation de l'instrument.			
7,2	La garantie doit comprendre l'entretien sur place, et cet entretien doit être fourni par l'entrepreneur ou un représentant certifié par le fournisseur.			
7,3	Un soutien à la clientèle par téléphone doit être offert à l'utilisateur pendant les heures ouvrables normales et doit être sans frais.			